



Suppression de mes congés payés

Par **Sandra69780**, le **27/08/2017 à 00:06**

Bonjour, je viens vers vous aujourd'hui pour avoir de l'aide et des réponses précises à mon sujet, je travaille à l'hôpital depuis juillet 2016 en tant qu'agent des services hospitaliers. Je signe mes contrats tous les 3 mois pour 35 heures par semaine soit 151,67 h par mois. Au mois d'avril je reçois un appel de ma cadre qui me donne mes plannings me disant que je suis à -180 heures et que je devais les rattraper en plusieurs fois ainsi qu'une retenue de 350 euros retenue sur mon salaire et suppression de mes 7 jours de congés payés qu'il me reste, je n'étais pas d'accord avec sa décision car c'est de son fait que j'étais à -180 heures Mme a mal fait mes plannings... malgré cela elle a quand même retenue 350 euros sur ma paye du mois d'avril, m'a supprimé mes 7 jours de congés payés et les mois d'avril, mai, juin j'ai travaillé 180 voir 190 heures pour rattraper son erreur mais j'ai été payé 151,67h. Pour finir j'ai reçu un courrier en recommandé pour me dire qu'elle m'arrête mon contrat de travail. Alors voilà j'aimerais juste savoir si ce qu'elle a fait était légal ? si non pouvez-vous m'aider à leur écrire un courrier ? quelles sont mes droits ? puis-je avoir un recours ? Merci d'avance pour vos réponses. Cordialement